

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 14 mars 2016

CDDG-Bu(2016)6
Point 4.1 de l'ordre du jour

**BUREAU DU
COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET
DU PAYSAGE
(CDCPP)**

**EXPOSITIONS D'ART DU CONSEIL DE L'EUROPE
VERS UN NOUVEAU CONCEPT**

Note du Secrétariat
établie par la
Direction de la gouvernance démocratique
Service des institutions et de la gouvernance démocratiques

*This document is public. It will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.
Ce document est public. Il ne sera pas distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire.*

Contexte

En novembre 2015, le Bureau du CDCPP a examiné un premier document de réflexion intitulé « Repenser les expositions d'art du Conseil de l'Europe : vers une nouvelle approche » et exprimé son souhait, non pas de supprimer les expositions d'art, mais plutôt de les redéfinir, de manière à utiliser pleinement les possibilités qu'elles offrent de promouvoir les valeurs du Conseil de l'Europe. Le Bureau a demandé au Secrétariat de consulter un groupe d'experts restreint, pour poursuivre la réflexion et élaborer des propositions concernant le devenir des expositions d'art du Conseil de l'Europe, dans la perspective de la réunion du Bureau du CDCPP d'avril 2016.

Etat d'avancement

Une réunion d'experts¹ s'est tenue le 18 décembre 2015 au Bureau du Conseil de l'Europe à Bruxelles. Elle a rassemblé six professionnels du secteur des arts/de la culture, le vice-président du CDCPP et un ancien membre du CDCPP, qui ont débattu de la contribution des expositions d'art/événements culturels à la promotion des valeurs du Conseil de l'Europe, en réponse aux défis politiques et sociétaux actuels : intolérance, haine, xénophobie, populisme, chauvinisme, extrémisme et radicalisation.

Les experts ont étudié les procédures relatives à l'organisation d'une exposition du Conseil de l'Europe ou d'un autre événement, le choix de thèmes clés, les nouvelles modalités/structures et plates-formes de diffusion, et les principaux acteurs avec lesquels collaborer. Ils sont parvenus aux conclusions suivantes :

Ils reconnaissent l'utilité des interventions culturelles/artistiques pour promouvoir les valeurs du CdE, mais excluent les expositions traditionnelles, « ... *car cela reviendrait à utiliser une méthodologie du XIX^e siècle au XXI^e et ne permettrait ni de faire participer le public, ni de favoriser les relations entre les personnes, ni de les impliquer sur le plan émotionnel ...* » ; ils sont aussi d'accord pour « *exclure la célébration de toute culture nationale* » et pour « *ne pas se focaliser sur des capitales, déjà privilégiées d'un point de vue culturel, mais plutôt sur des villes de « deuxième rang » au sein des Etats membres* ».

Les objectifs globaux seraient de renouveler le discours sur la démocratie européenne, de pratiquer les droits de l'homme par le biais des arts et de la culture, de développer le capital social et culturel, et de contribuer à l'inclusion et à la cohésion sociale.

¹ Participants : Jaroslav Andel, directeur artistique du DOX, Centre d'art contemporain de Prague, République tchèque ; Kimmo Aulake, vice-président du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP) ; conseiller ministériel – ministère de l'Education et de la Culture, Helsinki, Finlande ; Bénédicte de Brouwer, conseillère institutionnelle, BOZAR, Bruxelles, Belgique ; Paul Dujardin, directeur général, BOZAR, Bruxelles, Belgique ; Monika Flacke, conservateur, Deutsches Historisches Museum, Berlin, Allemagne ; Katherine Heid, responsable du développement politique, Culture Action Europe, Bruxelles, Belgique ; Roger Higginson, ancien responsable des relations avec l'UE/relations internationales, ministère de la Culture, des Médias et des Sports, Londres, Royaume-Uni ; Kata Krasznahorkai, université de Zurich/ manager culturel au Collegium Hungaricum, Berlin, Allemagne.

De l'avis des experts, les thèmes doivent être politiques, les artistes doivent être étroitement associés aux initiatives, mais la portée de ces initiatives doit dépasser les seuls milieux artistiques et tout événement doit s'adresser à l'ensemble de la population (politique visant explicitement à atteindre en particulier les jeunes et les groupes minoritaires, et large utilisation des réseaux sociaux).

Les experts ont discuté de ce rêve européen et humaniste qui, selon certains, serait brisé. Parmi les thèmes possibles pour une action du CdE, ils ont identifié « l'avenir » et l'anxiété qu'il suscite dans la société, également en lien avec la nécessité d'un paradigme de post-croissance et avec les possibilités de promouvoir les droits de l'homme dans le contexte de l'actuelle crise migratoire.

Les experts ont lancé l'idée d'aller au-delà d'une simple exposition et de combiner différents éléments, par exemple un élément artistique et un élément intellectuel (concernant un penseur ou philosophe européen), avec une série d'événements permettant une discussion plus large. Ont notamment été mentionnées des figures comme Giotto di Bondone² pour la composante artistique et d'Augustin d'Hippone³ ou de Hannah Arendt⁴ pour la composante intellectuelle, qui pourraient permettre de réaffirmer les valeurs de la démocratie, de la tolérance et des droits de l'homme, à une époque marquée par la montée du rejet xénophobe des personnes considérées comme différentes.

Les experts ont identifié des principes clés qui devraient s'appliquer à toute nouvelle activité : concilier les approches partant de la base et partant du sommet en matière de conceptualisation ; mettre l'accent sur la participation, le partage et la mise en réseau (réseaux artistiques, muséaux et culturels) ; rapprocher le rôle de producteur et le rôle de consommateur, et estomper la distinction entre les interventions d'amateurs et les interventions de professionnels ; utiliser la mise en concurrence comme moyen de sélection de thèmes/d'activités et s'inspirer éventuellement des thèmes du Forum mondial de la démocratie.

² Cet artiste florentin de la fin du XIII^e et du début du XIV^e siècle a notamment été un peintre influent. Son œuvre est étroitement liée au développement du style naturaliste en art, et à la vie de saint François d'Assise.

³ Augustin d'Hippone est un théologien et philosophe des débuts de la chrétienté dont les écrits ont influencé le développement de la philosophie et du christianisme occidentaux et dont l'importance est reconnue par les catholiques et par les protestants. Cette figure pourrait être mise en rapport avec les événements contemporains, dans la mesure où Augustin a été évêque d'Hippone, qui est devenue la ville d'Annaba, en Algérie : un port, symbole de la circulation des personnes entre l'Europe et le Maghreb. La vie et les écrits d'Augustin sont une riche source d'inspiration dans les domaines de la tolérance et de la compassion.

⁴ Philosophe majeure du XX^e siècle, née à Hanovre en 1906, Hannah Arendt a rejoint Paris en 1933 pour échapper à la montée du nazisme et s'est exilée aux Etats-Unis après le déclenchement de la seconde guerre mondiale. Son ouvrage intitulé *The Human Condition (Condition de l'homme moderne)*, paru en 1958, est célèbre pour l'accent qu'il met sur les valeurs morales et sur la nécessité d'agir, plutôt que d'accepter passivement les événements. Après avoir suivi de près le procès d'Adolf Eichmann, en 1961, elle a conclu à la « banalité du mal », concept alors controversé selon lequel la progression du mal peut passer pratiquement inaperçue jusqu'à ce qu'il prenne le dessus.

Des projets en cours, comme le projet « New Narratives » du BOZAR⁵, pourraient aussi être des sources d'inspiration ; l'exercice que le BOZAR consacre actuellement aux multiplicateurs dans le domaine artistique pourrait s'avérer utile pour définir la nouvelle approche des expositions d'art. Les experts ont conseillé d'exploiter toutes les synergies ; selon eux, l'action du Conseil de l'Europe devrait être à géométrie variable et ne pas se focaliser sur une institution spécifique.

Les experts se sont déclarés prêts à poursuivre en 2016 leur réflexion sur la réorganisation des expositions d'art ; ils ont suggéré d'associer à leurs futurs débats un membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Action requise

Après que le Bureau du CDCPP aura avalisé l'approche générale proposée dans le présent document, un deuxième débat d'experts, plus large, se tiendra à la fin avril. Il devra permettre d'élaborer des propositions concrètes concernant les expositions d'art ou événements culturels futurs, qui seront examinées par le CDCPP lors de sa réunion plénière de juin 2016.

Les conclusions du débat au sein du CDCPP seront portées à l'attention du Comité des Ministres, pour décision. S'il y a lieu, le Bureau pourrait mettre en forme les points de vue et propositions du CDCPP avant qu'ils soient soumis au Comité des Ministres.

⁵ http://www.europanostr.org/UPLOADS/FILS/New_Narrative_Europe.pdf